



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RFF

Question écrite n° 42208

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur la situation des infrastructures ferroviaires. Pour des motifs liés à la sécurité, la SNCF a décidé de ralentir ses trains sur 500 kilomètres de voies secondaires en raison de leur état technique. Cette décision révèle le défaut d'investissements effectués pour assurer la maintenance et le renouvellement de ces voies ferrées indispensables pour la desserte de nombreuses petites villes. Elle ne peut que préfigurer l'abandon des lignes en l'absence de ces investissements et, par conséquent, le déclin économique et démographique de nombreuses communes. En conséquence, il lui demande de préciser les actions menées par le gouvernement auprès de RFF et la SNCF pour préserver les voies ferrées secondaires.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42208

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4645